

Premier Secours et Feu

Sous l'égide de la SBA, DTO de la FSA

Auberge Communale d'Ecuvillens « La Pinte »

Route de la Condemine, 5 – 1730 ECUVILLENS (FR)

Dans le cadre de la réglementation EASA ([AMC1 BOP.ADD.310\(a\)](#)), les pilotes de montgolfière exerçant commercialement ou transportant plus de trois passagers doivent effectuer une formation

« Premier secours » et « Feu » tous les 3 ans.

Pour les autres pilotes ces formations sont recommandées au moins une fois.

Programme de la journée :

8 h 30 : Accueil et café de bienvenue

9 h 00 – 11 h 30 : Formation Premier secours

- Apportez vos carnets de vol pour apposer l'autocollant de formation

11 h 45 – 13 h 15 : Repas en commun à l'Auberge

- Repas inclus dans l'inscription (Vin en sus)

13 h 30 – 16 h 30 : Formation FEU avec diverses manipulations sur des feux

- Aérodrome Ecuvillens – Coté bout de piste 09
-

Une attestation de formation sera délivrée à chaque participant, *chaque pilote aura un autocollant attestant de cette formation apposé, dans son carnet de vol par la SBA en fin de journée.*

Inscriptions et Paiements : Places limitées à 24 personnes, Facture sur demande.

CHF 165 pour les membres FSA, CHF 185 pour les non-membres, repas de midi inclus.

Merci de confirmer votre inscription par mail avec les noms des participants et de confirmer immédiatement votre inscription par un virement bancaire du montant de votre participation.

Votre paiement valide votre inscription.

Compte GAF – BCF - IBAN : CH90 0076 8250 1219 4000 7

Contacts :

Didier DUMÉE – FI(B) de la SBA - + 41 79 349 76 76 – Inscriptions - dd77660@htmail.com

Christophe ISELI – Paiements - + 41 79 329 27 51 — christophe.iseli@bluewin.ch

Organisme de Formation : FORMAMED – 2016 Cortaillod (NE)